



# FASTE du SCFP : blogue T1

18 février 2025

[www.cupe-ewbt.ca](http://www.cupe-ewbt.ca)

CUPE Education Workers' Benefits Trust

La Fiducie d'avantages sociaux des travailleuses et des travailleurs de l'éducation du SCFP

## Bienvenue en 2025!

Une nouvelle année amène son lot de nouvelles possibilités, mais aussi d'importants rappels. Alors que nous nous dirigeons vers 2025, nous voulons nous assurer que vous restez sur la bonne voie et que vous tirez le meilleur parti de votre régime d'avantages sociaux de la FASTE du SCFP.

Cet article contient des renseignements clés pour vous aider à rester informés et à tirer parti des ressources disponibles. À une année en santé et prospère!

## Mises à jour du régime et rappels de couverture

### Avis important à propos des estimations de soins dentaires (prédéterminations)

### Le 1<sup>er</sup> septembre 2024, le plafond pour les soins dentaires de base est passé à 2 500 \$

Si la Canada Vie a approuvé une prédétermination pour des soins dentaires avant le 1<sup>er</sup> septembre 2024 (date à laquelle le plafond de la couverture a été modifié), veuillez noter que l'approbation peut ne plus être valide si le devis dépasse le plafond actuel du régime.

Donc, si vous devez subir une intervention dentaire qui a été approuvée par la Canada Vie avant le 1<sup>er</sup> septembre 2024, nous vous recommandons de :

- vérifier auprès de votre fournisseur que votre estimation est toujours exacte; et
- soumettre à nouveau l'estimation à la Canada Vie pour approbation et confirmation du montant admissible au remboursement en vertu du nouveau plafond du régime de soins dentaires de base.

Rester informés vous aide à éviter les surprises et garantit le bon déroulement du processus de demande de règlement!

### Rappel : Couverture des médicaments pour la gestion du poids

En décembre dernier, nous avons informé les participants que les médicaments utilisés pour la gestion du poids, qu'il s'agisse du peptide-1 de type glucagon (GLP-1) ou d'autres, ne sont plus couverts par le régime d'avantages sociaux de la FASTE du SCFP. Ce changement est entré en vigueur le **1<sup>er</sup> janvier 2025**.

Ainsi, les nouvelles ordonnances pour ces médicaments ne sont pas admissibles à l'approbation et les participants ayant des ordonnances approuvées existantes seront couverts jusqu'au **30 avril 2025**. De plus, les médicaments GLP-1, comme Wegovy par exemple, qui peuvent être utilisés pour traiter certaines affections cardiovasculaires, ne seront pas approuvés dans le cadre du régime d'avantages sociaux de la FASTE du SCFP pour cet usage.

Ces changements constituent une première étape nécessaire pour garantir la viabilité financière de votre régime de la FASTE du SCFP, ce qui nous permettra de continuer à offrir des prestations complètes pour soutenir tous les participants et leurs familles.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires dans notre [bulletin des membres pour le 4<sup>e</sup> trimestre 2024](#).

## Pleins feux sur votre garantie médicale d'urgence en voyage

Comme l'hiver au Canada continue d'être aussi imprévisible que jamais, nous savons que beaucoup de nos membres prévoient de partir en vacances à l'étranger. Si vous avez un voyage à venir (ou si vous envisagez d'en faire un!), n'oubliez pas que vous bénéficiez d'une couverture médicale d'urgence en voyage dans le cadre du régime d'avantages sociaux de la FASTE du SCFP.

Préparez votre voyage en suivant ces étapes :

Ce que vous devez faire	Comment le faire
<p><b>Télécharger votre carte-voyage numérique de la Canada Vie pour y accéder facilement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Sur le <a href="#">site Web</a> de la Canada Vie :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Ouvrez une session avec votre adresse courriel et votre mot de passe</li> <li>○ Sélectionnez « <b>Centre d'information &gt; Voir les cartes de garanties</b> »</li> <li>○ Cliquez sur votre nom et téléchargez le PDF vers lequel le site vous conduit</li> </ul> </li> <li>● Sur l'appli <i>Ma Canada Vie au travail</i> :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sélectionnez l'icône de carte dans le coin supérieur droit </li> </ul> </li> <li>● Sélectionnez « <b>Assistance voyage</b> » et faites une capture d'écran de l'information affichée</li> </ul> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div>
<p><b>Communiquer avec la <a href="#">Canada Vie</a> avant votre départ</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Demandez qu'on vous envoie une lettre de confirmation de couverture. Elle comprend :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ votre nom;</li> <li>○ le numéro du régime;</li> <li>○ les numéros de certificat.</li> </ul> </li> <li>● Remettez cette lettre à un fournisseur de soins de santé comme preuve de couverture en cas d'urgence.</li> </ul>

Vous trouverez plus d'information sur votre [garantie médicale d'urgence en voyage ici](#).

Nous vous souhaitons de voyager en toute sécurité en 2025!

## Soutien aux membres

### Commencez (ou continuez!) votre parcours de bien-être avec Starling Minds

Proposé par l'intermédiaire du RAEO, le programme de santé mentale Starling Minds aide les membres à gérer le stress, l'anxiété, l'épuisement professionnel, la dépression et la consommation de substances grâce à une thérapie cognitivo-comportementale (TCC) en ligne complète et confidentielle.

Les membres ont accès 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à des séances de formation, à des exercices autoguidés et à une communauté de soutien sans stigmatisation. Cet outil existe pour vous aider à prendre le contrôle avant que les symptômes ne s'aggravent, le tout dans le confort et l'intimité de votre propre espace sécurisé.

Visitez [raeo.com](http://raeo.com) pour en apprendre davantage et obtenir vos codes d'accès.

### Redonner – Comment nous soutenons nos communautés

À la FASTE du SCFP, nous croyons qu'il est important d'avoir un impact significatif, non seulement par des avantages sociaux, mais aussi en investissant dans ce qui compte le plus pour nos gens et nos communautés.

Par des contributions financières, des efforts bénévoles et des programmes dédiés, nous nous engageons à redonner et à faire une différence. Pour en savoir plus sur les initiatives que nous soutenons, [cliquez ici](#).

## Protéger votre régime – Mars est le Mois de la prévention de la fraude!

Le [Mois de la prévention de la fraude](#) est une campagne annuelle de sensibilisation du public qui aide les Canadiens à reconnaître, à rejeter et à signaler les tentatives de fraude.

Les demandes de règlement frauduleuses peuvent avoir un effet d'entraînement sur votre régime d'avantages sociaux de la FASTE du SCFP et avoir des répercussions sur tous les membres, car elles détournent des fonds qui devraient servir à des remboursements légitimes et à des améliorations de la couverture.

Restez à l'écoute en mars, car nous partagerons des conseils et des informations sur la façon dont vous pouvez détecter la fraude et contribuer à protéger l'intégrité de notre régime.